

Des précisions sur le choix de l'AIESH

FROIDCHAPELLE
Conseil communal

La Cwape exigeant des arguments supplémentaires dans le dossier des gestionnaires de réseaux d'électricité, Froidchapelle s'y est attelé, mais...

A Couvin, à Momignies ou à Chimay et dans toutes les communes de la Botte du Hainaut, c'est presque en urgence que les conseils communaux se sont réunis pour désigner leur favori dans le cadre du renouvellement des gestionnaires de réseaux d'électricité. En urgence, car les arguments avancés en début d'année n'ont visiblement pas convaincu la Cwape, qui doit transmettre son avis au ministre qui aura alors la tâche de décider.

Toutes les Communes du Sud-Hainaut et Couvin ont choisi l'AIESH (association intercommunale d'électricité du Sud-Hainaut), et ce face au géant ORES. Une décision unanime après l'important travail d'analyse fourni par les différents directeurs généraux de chacune des communes, comme celui des bourgmestres et des experts consultés.

Mais voilà, pour la Cwape (Commission wallonne pour l'énergie), les arguments motivant le choix de l'AIESH ne semblaient pas déterminants. Et d'exiger de chacune des Communes des motivations supplémentaires pour que le dossier soit accepté par le gouvernement wallon. Il convenait donc d'apporter des précisions et d'énumérer les éléments précis qui ont permis de motiver le choix définitif, à savoir l'efficacité, la transition énergétique, la balance entre dynamisme et risque financier, les tarifs ou encore les divi-



L'AIESH a été créée et a toujours son siège à Rance, au cœur de la Botte du Hainaut, ce qui favorise la proximité avec son public.

dendes. Tous ces arguments ont été précisés et approuvés par les conseils communaux des différentes entités, comme l'a fait Froidchapelle ce lundi soir et comme devait le faire Beaumont mardi soir. Mais...

Précisions froidchapelloises

Si pour certaines Communes concernées, le vote était une formalité, par contre, les conseillers froidchapellois ont tenu à compléter ces arguments en ajoutant qu'il était important pour eux de maintenir un contrôle actif du GRD par une présence au sein de l'assemblée générale, mais également au sein du conseil d'administration, sachant que cette possibilité ne pourra plus être envisagée au niveau de l'intercommunale ORES. D'où la crainte de ne plus être entendu suite à une trop grande dilution de sa représentation, alors que le territoire est pourtant conséquent. Un argument purement froidchapellois auquel l'ancien maieur, Willy De-

cuir, veut encore ajouter le fait que l'AIESH est mieux armée que tout autre distributeur, par son vécu dans la Botte du Hainaut, et de craindre la manque de proximité de tout autre distributeur. Il conclut : « *L'AIESH a été créée et gérée pour la Botte et elle a la meilleure connaissance du terrain et les compétences qui en découlent.* »

On s'avance vers une unanimité, jusqu'au moment où le bourgmestre Alain Vandromme décide de s'abstenir. Non pas qu'il ne soit pas en faveur de l'AIESH, mais plutôt pour un problème de procédure et de ce qu'il considère comme un manque de respect de certains décideurs dans le cheminement de ladite procédure. Restait au conseil communal de Beaumont à se prononcer ce mardi soir (hier donc) et expédier toutes ces décisions au plus vite à la Cwape. La suite ? On l'apprendra lors de la prochaine réunion du gouvernement wallon, normalement prévue la semaine prochaine.

JEAN LANNEAU